



PRESENTATION DU GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE SOCIAL BUSINESS FUND

GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE FUND : FAIRE DU SOCIAL BUSINESS UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT

Le **Grameen Crédit Agricole Fund (GCA Fund)** vise à jeter un pont entre des investisseurs socialement motivés et des entreprises de Social Business innovantes, qui ont besoin de capital pour développer une offre de produits et de services adaptée aux besoins des plus pauvres. Le GCA Fund investit dans des entreprises de Social Business, principalement dans les pays en développement. Il joue un rôle facilitateur, prenant des participations minoritaires aux côtés d'investisseurs stratégiques, dans un esprit de partenariat de long terme. Les investissements sont sélectionnés au regard de la qualité de leur plan d'affaires, de la robustesse de leur modèle économique et de l'impact social recherché.

Le **GCA Fund** s'est donné pour mission de contribuer à la résolution de problèmes sociaux en investissant dans des entreprises de Social Business. Dans le contexte des pays en développement, le principal défi à relever est la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. Le Fonds vise ainsi à valoriser des initiatives exemplaires et à démontrer la pérennité du Social Business et sa capacité à changer d'échelle.

Le **GCA Fund** se définit lui-même comme un Social Business. Son objectif de gestion est de créer un impact social tout en permettant aux investisseurs d'être remboursés de leur investissement au terme de la durée de vie du fonds. A la liquidation, les investisseurs s'engagent à recycler toute plus-value dans de nouvelles initiatives de Social Business.

LE SOCIAL BUSINESS : UNE APPROCHE INNOVANTE DE L'INVESTISSEMENT

A la différence d'un organisme caritatif, une entreprise de Social Business obéit à un modèle économique pérenne. Elle ne dépend pas de dons ou de subventions. Les capitaux investis sont restitués aux investisseurs mais au-delà, tous les profits sont recyclés pour permettre la croissance de l'entreprise ou le financement de nouvelles initiatives. Le Social Business emprunte au modèle de l'entreprise classique son dynamisme et sa rigueur de gestion, mais s'en différencie par l'objectif poursuivi : l'entreprise de social business met tout en œuvre pour contribuer à résoudre des problèmes sociaux; elle vise l'impact social maximal et non pas l'enrichissement de ses actionnaires.

Un Social Business est une entreprise créée pour générer un bénéfice social plutôt qu'un profit financier.

Une approche adaptable

Les entreprises de Social Business peuvent s'accommoder d'une grande variété de formes juridiques et de statuts, cette flexibilité en fait des cibles d'investissement pertinentes.

L'impact social comme premier objectif

Dans le Social Business, l'impact social n'est pas une retombée périphérique du modèle économique, il est le but même de l'entreprise et ce but est partagé par tous les actionnaires et le management de l'entreprise. Il se décline en objectifs sociétaux et doit pouvoir être mesuré par des indicateurs pertinents. En mettant l'esprit d'entreprise au service de causes sociales, le social business est source d'innovation en matière de conception de produits et de services, de processus de production et de méthodes de distribution. Il permet une meilleure efficacité des ressources allouées et est un gage de pérennité des projets financés tout en étant en adéquation avec le marché.

LE SOCIAL BUSINESS : UN CONCEPT ÉPROUVÉ

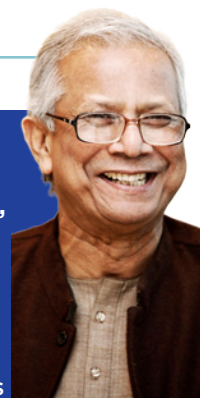
En 2008, le Grameen Trust, fondé par le Professeur Muhammad Yunus, et Crédit Agricole S.A. se sont réunis pour créer la Fondation Grameen Crédit Agricole. Le GCA Fund est né de cette collaboration originale et met en œuvre sa politique d'investissement en suivant le concept du Social Business inspiré par le Professeur Yunus.

Depuis près de 40 ans, le Professeur Yunus est pionnier dans la création d'entreprises dédiées à la réduction de la pauvreté, d'abord au Bangladesh, puis dans le reste du monde.

- **Grameen Bank**, institution de référence en matière de microfinance qui sert 8,3 millions d'emprunteurs au Bangladesh, dont 95% de femmes;
- **Grameen Shakti** a installé plus d'un million de panneaux solaires individuels au Bangladesh;
- **Grameen Eye-care Hospital** permet aux plus pauvres d'avoir accès à des soins de qualité;
- **Grameen Danone Foods Ltd** produit des yaourts très enrichis pour lutter contre les carences nutritionnelles constatées chez les enfants;
- **Grameen-Veolia** donne accès à une eau de qualité dans des villages du Bangladesh où les puits sont contaminés par l'arsenic naturel.

“Quand je rencontre un problème social, je crée une entreprise pour le résoudre.”

Professeur M. Yunus



Ces exemples concrets ont inspiré la vision du Professeur Yunus d'une économie de marché mise au service de la résolution des problèmes sociaux et d'une approche nouvelle qui réconcilie altruisme et esprit d'entreprise.



LE GRAMEEN CREDIT AGRICOLE FUND : POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Secteurs d'activité

En cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le portefeuille du Fonds est investi principalement dans des entreprises de Social Business qui produisent ou distribuent des biens ou des services essentiels en les mettant à la portée des plus pauvres. Le Fonds accompagne des entreprises qui innovent dans l'accès de tous à l'alimentation, l'eau, l'assainissement, l'énergie, le logement, la santé, l'éducation et les technologies de l'information. Un accent particulier est mis sur l'agriculture et les industries agro-alimentaires.

Le Fonds investit également dans des entreprises qui créent des chaînes de valeur inclusives et génératrices de revenus pour le bénéfice des communautés locales, au travers d'une politique équitable d'achat, de prix et de mécanismes re-distributifs de la création de valeur.

Le Fonds vise enfin des entreprises de Social Business qui favorisent l'accès aux services financiers pour ceux qui en sont exclus, en investissant soit directement dans des institutions de microfinance répondant aux principes du Social Business, soit dans des infrastructures de marché ou des prestataires de services spécialisés.

Priorités géographiques

Le Fonds investit en priorité en Afrique subsaharienne, Afrique du Nord / Moyen-Orient, Asie du Sud et du Sud Est. Toutefois le Fonds peut investir, dans la limite de 25% de ses actifs, dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire situées dans les pays développés.

Identification des cibles et processus d'investissement

Le GCA Fund compte une équipe dédiée en charge d'identifier des projets, de les analyser, de les soumettre au Comité d'Investissement et de les suivre durant toute la vie du portefeuille. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec les équipes de la Fondation et les entités partenaires du Professeur Yunus.

Le GCA Fund utilise de nombreux canaux d'identification de projets grâce à un réseau de relations dans les secteurs industriels, financiers et dans les ONG. Les entreprises de Social Business peuvent émerger de 4 sources:

- les grandes entreprises qui créent des filiales Social Business,
- des ONG qui transforment des activités génératrices de revenus en social business,
- des entrepreneurs locaux,
- des organisations coopératives, mutuelles ou des groupements d'intérêt économique, détenues par les bénéficiaires ou les producteurs.

Instruments financiers

Le GCA Fund développe son portefeuille d'investissements à travers une gamme de produits de financement répondant aux besoins spécifiques et au stade de développement de chacune des entreprises ciblées. Les financements en capitaux propres et en dette seront réalisés dans des proportions sensiblement équivalentes. Le Fonds ne prend que des participations minoritaires. Il recherchera un appui des agences de coopération et des institutions financières internationales pour apporter une assistance technique répondant aux besoins des entreprises en portefeuille.

Mesure de la performance sociale

Le Fonds emploie des outils de mesure de la performance sociale adaptés aux entreprises sociales et à leurs bénéficiaires. A cet effet, une charte Social Business annexée au Pacte d'Actionnaire définit les principes, les engagements et les indicateurs suivis.

	Identification et revue de l'investissement	Due diligence et négociation	Suivi, accompagnement et reporting
Processus d'investissement La sélection et l'analyse des projets suivent un processus rigoureux en trois phases	Pertinence de l'investissement et conformité avec les principes du Social Business et avec la politique d'investissement du Fonds. Analyse du modèle économique de l'entreprise: identification des facteurs de pérennité économique et sociale de la mission ; évaluation de l'équipe de management ; analyse de l'environnement pays, économique et social.	Analyse économique, financière et sociale. Analyse des partenaires financiers et des co-actionnaires. Analyse de la Gouvernance et des aspects Ressources Humaines. Proposition au Comité d'Investissement. Négociation des conditions financières et d'une charte Social Business.	Accompagnement de chaque investissement, suivi permanent et reporting. Services de conseil (renforcement des capacités, réseautage et autres services nécessaires au succès des entreprises). En outre, l'adhésion des entités de gouvernance au Fonds GCA peut faire partie de ce processus.



LE GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE FUND : GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Structure juridique

Le **Grameen Crédit Agricole Social Business Fund** est le compartiment social business d'un Fonds d'Investissement Spécialisé (FIS), soumis aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 13 Février 2007, et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Le Fonds est une SICAV autogérée, inscrite au registre du commerce sous la forme juridique d'une CoopSA (*Société Coopérative en forme de Société Anonyme*).

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit la politique d'investissement du Fonds et en assure la promotion. Le 16 Novembre 2012 au Luxembourg, il a désigné le Professeur Yunus comme Président et Jean Michel Sévérino comme Vice-Président.

Le Professeur Muhammad Yunus, *Fondateur de la Grameen Bank*, est le pionnier du microcrédit et l'inspirateur du Social Business. En 2006, le Professeur Yunus et la Grameen Bank ont reçu conjointement le prix Nobel de la Paix. En mars 2012, le magazine Fortune a nommé le professeur Yunus «l'un des 12 plus grands entrepreneurs de notre temps».

Mr Jean-Michel Sévérino est Inspecteur Général des Finances en France. Il a été Vice-Président de la Banque Mondiale, puis Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD) de 2001 à 2010. Il est gérant de «Investisseurs et Partenaires Conseil».

Les autres administrateurs du Fonds sont **Christian Talgorn**, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan et Professeur de droit à l'Université de Rennes-Sud, **Jean-François Abadie**, Directeur Général de Crédit Agricole Luxembourg S.A. et **Jean-Luc Perron**, Délégué Général de la Fondation Grameen Crédit Agricole. Le Conseil d'Administration a vocation à s'élargir à des personnalités qualifiées dans le champ de l'entrepreneuriat social et du développement.

Comité d'Investissement

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Investissement chargé de mettre en œuvre la politique d'investissement. Il est constitué du **Professeur Huzzatul Islam Latifee**, Directeur Général de Grameen Trust, **Raphaël Appert**, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Centre Est et **Yves Couturier**, ancien Secrétaire Général de la Fédération Nationale du Crédit Agricole. Il a vocation à s'élargir à des personnalités qualifiées ou à des représentants d'investisseurs.

Conseiller exclusif du Fonds et investisseur-clé : la Fondation Grameen Crédit Agricole

La Fondation est le Conseiller exclusif en investissement du Fonds. En contrepartie des services rendus au Fonds, la Fondation est indemnisée de ses coûts opérationnels, sans aucun bénéfice. La Fondation dispose à cet effet d'une équipe dédiée de spécialistes chargée de réaliser, entre autres, les due diligence, le suivi et le reporting.

En outre, la Fondation sera un investisseur-clé dans le fonds dont elle souscrira 20% des parts, y compris dans la tranche subordonnée. A ce titre, elle jouera un rôle déterminant dans la gouvernance du Fonds et veillera au respect des orientations qui en ont inspiré la création.

Gestion opérationnelle

La gestion quotidienne sera assurée par deux Directeurs, mis à la disposition du Fonds par la Fondation Grameen Crédit Agricole. Ils mettent en œuvre les décisions d'investissement, assurent la gestion financière, les relations avec les investisseurs et le reporting à l'Autorité de supervision.

Banque dépositaire et agent administratif

CACEIS Bank Luxembourg a été nommé Agent dépositaire et payeur et Agent administratif, de domiciliation, d'enregistrement et de transfert.

LA FONDATION GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE



GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE
Microfinance Foundation

Elle est le fruit d'un partenariat unique entre Crédit Agricole et le professeur Muhammad Yunus, le «Banquier des Pauvres» et fondateur de la Grameen Bank. A sa création en 2008, elle a été dotée de 50M€ par Crédit Agricole SA pour mener à bien sa mission de lutte contre la pauvreté par la microfinance et le Social Business. La Fondation est présidée par **Jean-Marie Sander**, Président de Crédit Agricole SA et compte le **Professeur Yunus** et **Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg** dans son Conseil d'Administration.

GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE FUND : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Structure juridique du Fonds	Fonds d'Investissement Spécialisé (Loi de Luxembourg), SICAV, Société Coopérative en forme de Société Anonyme (CoopSA)*
Date d'enregistrement du Fonds	13 novembre 2012
Organisme régulateur	Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg
Date du Visa	14 janvier 2013
Classes d'actifs	Capital et dette d'entreprises non cotées
Zones géographiques	Pays en développement (>75%) et Pays développés (<25%)
Taille cible du Fonds / Durée	20 M€ / 10 ans
Classes d'actions – codes ISIN	Actions ordinaires A1 (3% de droits d'entrée): LU0841677627 Actions ordinaires A2 (pas de droits d'entrée): LU0841677890 Actions subordonnées B (3% de droits d'entrée): LU0841678195
Classes d'actions – Valeur liquidative d'origine	Actions ordinaires A (valeur nominale : €10 000) Actions ordinaires: A (valeur nominale : €10 000) Actions subordonnées: B (valeur nominale : €1 000)
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Annuelle
Date de closing	30 juin 2013

*Pour des informations plus détaillées, se reporter au prospectus déposé auprès de la CSSF et disponible sur demande.

Dépositaire, agent administratif et d'enregistrement	CACEIS Bank Luxembourg
Commissaire aux Comptes	Deloitte Audit, Luxembourg
Avocat	Elvinger, Hoss & Prussen, Luxembourg
Siège social	5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Contacts	christophe.person@credit-agricole-sa.fr pascal.webanck@credit-agricole-sa.fr

Avertissement important

L'objectif de gestion du Fonds est de permettre aux investisseurs de récupérer le montant nominal de leur investissement. Etant un Fonds de Social Business, le Fonds ne distribue pas de dividende aux investisseurs. Dès la souscription, les investisseurs déclarent leur intention de réinvestir, à la liquidation du Fonds, tout revenu ou bénéfice obtenu au-delà du montant qu'ils ont souscrit, dans de nouveaux investissements de Social Business. Il sera proposé aux investisseurs des supports d'investissement tels que des entreprises de Social Business, des Fonds de Social Business ou des Fondations.

Facteurs de risques

Les investisseurs doivent tenir compte des éléments suivants en souscrivant au Grameen Crédit Agricole Social Business Fund:

- Il s'agit d'un placement à long terme; les actions doivent être conservées pendant une période de 10 ans.
- Le Fonds présente un risque partiel ou total de perte en capital.
- Les investissements du Fonds sont soumis à certains risques qui peuvent affecter le calcul de sa valeur liquidative: risques de change, risques liés aux transactions et dette ou en actions avec les investissements cibles, risques liés aux investissements dans des titres non cotés

ou non transférables et risques liés à des placements indirects.

- Le Fonds présente une faible liquidité. La valeur liquidative des parts sera déterminée annuellement au 31 décembre de chaque année. La cession des parts n'est pas garantie

Dimension philanthropique du GCA Fund

Les investisseurs du GCA Fund ne peuvent espérer aucun gain financier dans la mesure où ils déclarent leur intention de réinvestir toute somme qu'ils pourraient percevoir au-delà du montant de leur souscription dans des initiatives de Social Business.

LES INVESTISSEURS SONT INVITÉS À REJOINDRE LE GCA CLUB



Le **Grameen Crédit Agricole Club** est une plateforme de débat et d'échange d'expériences entre entrepreneurs sociaux et investisseurs publics et privés engagés dans une démarche de Social Business. Sont membres du GCA club les investisseurs qui le souhaitent: hommes d'affaires, chefs d'entreprises, financiers qui veulent être associés plus étroitement à la vie du Fonds et des entreprises sociales en portefeuille. Les membres du GCA club ont un accès privilégié à la communauté du Social Business, lors des conférences internationales organisées sous l'égide du Professeur Yunus et de voyages d'étude proposés par le Fonds sur ses zones d'intervention en Afrique, Asie ou Europe. Ils sont invités à faire bénéficier les entrepreneurs sociaux de leur expertise, et à leur proposer conseil et mise en relation.

Le GCA Club est le point de rencontre privilégié des investisseurs qui souhaitent avoir un impact social fort et des entrepreneurs engagés dans la lutte contre la pauvreté